

REUNION DE CONSEIL DU 24 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois le vingt-quatre Mars à 18h00 le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire sous la présidence de Philippe MENNEGUERRE, le Maire.

Etaient Présents : MM Philippe MENNEGUERRE, Michel VIIGNERON, Mme Line DUSSAULD, MM Jean-Pierre VIAUD, Yannick GARDRAT, Bernard GAILLARD, Cédric TEXIER, Mme Lucie DODIN

Absent excusé : MM. Serge NICOU, Sébastien NAISSANT, Mme Maria TEN BRUMMELHUIS.

Secrétaire de séance : Mme Line DUSSAULD

Ordre du Jour :

- 1) Retrait de Délégation 1^{er} Adjoint,
- 2) Délibération du Conseil Municipal au Maire,
- 3) Préparation Budgétaire,
- 4) Questions Diverses.

1 – Retrait de Délégation 1^{er} Adjoint

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de M. Michel VIGNERON informant le conseil de sa démission de son poste de premier adjoint et de conseiller municipal.

M. Bernard GAILLARD a aussi fait parvenir une lettre de démission de son poste de conseiller municipal.

Il est fait un point sur la situation actuelle au sein du Conseil, M. Jean Pierre VIAUD et M. Cédric TEXIER reproche à M. le Maire un manque d'informations sur certains sujets et des décisions prises trop vite. Ils rappellent aussi que le Conseil Municipal est là pour prendre les décisions avec le Maire.

M. le Maire exprime sa sensation de devoir justifier toutes ces décisions, même celle incombant au pouvoir du Maire. Il revient sur l'intérêt de donner des délégations aux Maires.

M. Jean Pierre VIAUD s'exprime sur ce sujet-là, il refuse de donner des délégations au Maire.

2 – Délibération du Conseil Municipal au Maire

Le point n'est pas abordé lors de la réunion de Conseil.

3 – Préparation Budgétaire

Les différents travaux pour le budget 2023 sont :

- Le goudronnage du chemin des baladins, 5 240,28 €, le devis est validé par le conseil
- Réfection du chemin de la palombière sur 400m, terrassement 4 800 €, calcaire 9 660 €.
- Réfection du chemin des Forges sur 400 m, terrassement 1 488 € et calcaire 13 980 €, les devis sont à revoir, des différences de tarifs sont trop importantes pour les mêmes travaux.
- Busé le chemin des Rosiers, 1 682 € pour l'installation des buses, 300 € pour la buse. Le Conseil valide le devis
- Location d'un copieur A3 pour la mairie.
 - o Rex Rotary propose 50€/Mille en A3, machine reconditionnée 70 €/mois pour la location.
 - o BSI propose 63 €/mois de location pour une machine reconditionnée.

Le Conseil choisit Rex Rotary.

- Pompes à chaleur : 13 405,99 € et 11 046,49 € pour les 2 appartements. A faire si les subventions sont accordées.

- Prévoir la bâche « Chez Blagny » environ 15 000€, 20% à la charge de la commune.
- Défibrillateur, pour l'achat 2 087,40 € TTC.
- PLU : mutualisations des réunions de PLU sur le bassin de Montendre. Première réunion prévue le 12 Avril de 14h30 à 17h00
- SIVU de Sousmoulins : Achat d'un tracteur tondeuse 4 000 €.

4 - Questions Diverses

Fin de séance à 20h10

Philippe MENNEGUERRE

Michel VIGNERON

Line DUSSAULD

Sébastien NAISSANT

Serge NICOU

Jean-Pierre VIAUD

Absent Excusé

Absent Excusé

Yannick GARDRAT

Lucie DODIN

Cédric TEXIER

Maria TEN BRUMMELHUIS

Absente Excusée